



NB : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations ne sont pas toutes figurées et peuvent être modifiées pour des raisons techniques. Les éléments de mobilier de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Les éventuelles plantations dans les jardins privatifs ou espaces communs ne sont pas contractuelles.